



Déclaration liminaire du CTL du 11 avril 2013

Dans un contexte général de crise et de réduction des moyens, dont le seul objectif est la casse permanente de l'emploi. La CGT Finances Publiques profite de cette instance pour réaffirmer son opposition résolue à l'ANI (Accord National Interprofessionnel) du 11 janvier 2013 comme l'ont fait des milliers de salariés en défilant le 9 avril à l'appel des syndicats CGT, FO, FSU et Solidaires.

Chaque jour confirme encore davantage, s'il en était besoin, que le Président de la République, le Premier ministre et son gouvernement mettent en œuvre une politique d'austérité qui va au devant des désirs du MEDEF.

Dans la Fonction publique, confrontés aux coupes massives dans les dépenses publiques socialement utiles, les agents sont malheureusement aux premières loges de ces multiples régressions, avec, notamment, un pouvoir d'achat en berne et des amputations continues dans l'emploi public.

Viennent en outre s'ajouter à ces inadmissibles – et contre productives – inclinaisons budgétaires, un projet d'acte III de la décentralisation affaiblissant encore plus le rôle de l'État et mettant en concurrence les territoires et une MAP (Modernisation de l'Action Publique) qui ressemble trop à une prolongation de l'insupportable RGPP.

Hier, le ministre délégué au budget, chantre et défenseur d'une politique de restriction budgétaire et de contrôle fiscal mais sans créations de postes adéquats, fraude et ment. Quand il prône la solidarité et les sacrifices pendant qu'une partie de son patrimoine est encore bien à l'abri à l'étranger, cela laisse les agents sans voix et les contribuables agressifs.

Si le respect de la déontologie est nécessaire, elle doit être appliquée à tous: ministres, hauts fonctionnaires... jusqu'à l'agent.

A la DGFIP, sur l'emploi, on constate aujourd'hui la régression du volume de promotions dans les listes d'aptitudes ainsi que celles par concours (nous perdons encore un tiers du volume de promotions par liste d'aptitude avec un nombre jamais vu d'excellents écartés)

De plus, les services informatiques sont particulièrement touchés. La fusion DGI/CP et la création des DISI, que la CGT a condamné dès leur origine, loin d'être des garanties pour les agents, sont devenues le corset au sein duquel toutes les restructurations et les remises

en cause des droits et garanties des agents sont devenues possibles et sont mises en œuvre.

Pour la CGT FP, la revendication principale est l'arrêt de toutes les suppressions de postes et l'abandon des restructurations. 113 emplois supprimés en 2013 dans les services informatiques. C'est une saignée intolérable dont la seule logique est une logique purement comptable.

Une autre préoccupation de la CGT FP est l'avenir et le maintien de toutes les missions existantes.

Autre inquiétude : le recrutement dans les services informatiques ainsi s'il existe bien des «emplois administratifs» et des «emplois techniques», pour les agents de catégorie A, B et C, les pertes de pouvoir d'achat, la non-reconnaissance de certains emplois informatiques, ajoutées à l'hétérogénéité des situations et des régimes indemnitaires, et au risque de mise en place de la PFR, rend de moins en moins attractifs les métiers de l'informatique.

Citons pour exemple que le nombre d'inscrits aux concours d'analystes, de programmeurs système d'exploitation et de programmeurs ne cessent de baisser depuis 2005 (PSE a baissé de 84,70% : 136 candidats contre 888).

Preuve en est la demande de la DISI du 10 avril 2013 en direction de ses agents d'assumer la publicité des métiers informatiques auprès de leurs proches

Sur la DISI SUD EST, la CGT FP s'inquiète de la gestion des missions de production dans les ESI (pôle foncier, Editique) , car :

- au regard de la courbe des âges des agents C principalement,
- des départs à la retraite qui vont s'accélérer avec l'accès au 8ème échelon du grade d'AAPI 1er classe
- du plan de charge de ces ateliers avec notamment la mise en place prochaine de la BIA (Base image autonome),

le seuil critique pour la réalisation de ces missions est atteint.

Il est urgent d'arrêter les suppressions d'emplois C, de remplacer les départs à la retraite voir de lancer un recrutement d'agents qualifiés pour la réalisation de ces travaux en interne.

La CGT Finances Publiques continuera donc à appeler dans l'unité syndicale l'ensemble des agents à se mobiliser pour la défense de leur emploi, de leurs conditions de travail, de leurs salaires et pour exiger des solutions destinées à faire payer les véritables responsables de la crise.